

Procès-verbal de la 52^e AG de l'association du parc zoologique de Bienne du 14 juin 2011, 20:00 heures, Maison Zwingli, Hintergasse 12, Bienne-Boujean

1. Salutations

Cette 52^e Assemblée générale annuelle est ouverte par le président, M. Hanspeter Habegger.

45 membres ayant le droit de vote sont présents.

Différentes personnes se sont excusées par écrit, notamment Mme Barbara Schwickert, conseillère municipale, et deux membres du comité, MM. Hans Philipp und Christoph Gfeller.

Des salutations particulières sont adressées à M. Andreas Ryser du projet de recherche « carnivores en Suisse » (KORA).

Des remerciements sont adressés à la paroisse de Boujean et à M. Fritz Schütz, sacristain de la paroisse, pour la mise à disposition et la préparation de la salle de réunion.

M. Willi Gasser est élu scrutateur.

2. Procès-verbal de la 51^e Assemblée générale 2010

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son rédacteur.

3. Rapport du président

Le président Hans-Peter Habegger donne lecture de son rapport:

Je voudrais commencer mon rapport en honorant la mémoire de nos membres défunts. Nous nous rappelons le souvenir de tous ceux qui nous ont quittés durant l'année écoulée. Je vous prie de vous lever et d'observer un moment de silence. Merci.

Je rapporte en bref l'année écoulée, pour le parc et l'association. Ce fut une année très calme et globalement positive. Les animaux vont très bien, le parc est beau et en bon état. Cela est dû aux grands mérites de notre gardien d'animaux, Peter Zimmermann: « merci beaucoup ». Il s'exprimera ensuite en quelques mots et donnera quelques explications.

Notre apprentie Manuela Ammann nous a quittés en novembre dernier, elle poursuit sa formation auprès d'un autre zoo. Le poste d'apprenti sera à nouveau occupé en août par une autre apprentie.

Concernant la zone du nouvel enclos / volière, la commune bourgeoise de Boujean a déboisé et amené suffisamment d'air et de lumière au terrain. Le garde forestier Bernhard Hadorn et l'association du parc zoologique cherchent à élaguer de manière douce et à vraiment créer un parc forestier, ceci sur une longue période.

Un nouveau train en bois provenant d'un sapin de Douglas de la forêt de Boujean a été installé sur la place de jeux, un grand merci à Dominique et Res pour le super travail.

Nous avons reçu de nombreuses demandes sur durant toute l'année pour des semaines de stage d'essai, places d'apprentissage, places de stage ou postes de travail, ainsi que de semaines d'engagement citoyen par des firmes pour leurs apprentis.

Nous avons toujours beaucoup de visiteurs dans le parc et des contacts positifs et réjouissants, à l'exception d'une émission de débats sur Telebielingue, qui m'a causé des renvois acides.

Au terme de ce rapport, je ne veux pas oublier de remercier: notre équipe dans le parc – Peter Zimmermann, Ramona Steiner, Hanspeter Suter, Ilona Fuchs, Dominique Bärffuss et Andreas Müller – pour leur engagement quotidien en faveur de nos animaux et de l'ensemble du parc zoologique. Le conseiller bourgeoisial et garde forestier Bernhard Hadorn de la commune bourgeoisiale de Boujean, pour l'excellente collaboration et l'hospitalité au pied de la montagne de Boujean. La ville de Bienne, spécialement Madame la conseillère municipale Barbara Schwickert, pour la généreuse subvention de CHF 120`000.00, qui nous permet de couvrir nos frais de salaire. Les Odd Fellows pour leur travail / nettoyage de printemps, ainsi que tous ceux qui soutiennent de quelque manière que ce soit le parc zoologique de Bienne, qu'il s'agisse d'un don, de travail, d'un don en nature ou bien plus. Et pour terminer, mes collègues du comité qui me soutiennent et m'aident durant toute l'année ; je souhaite mentionner spécialement mon vice-président, Räffu Anetzhofer, pour son infatigable engagement dans le parc.

Merci de votre attention.

Le gardien d'animaux, Peter Zimmermann, donne l'effectif actuel des animaux. Il se présente comme suit:

• Mouflons	14
• Bouquetins	7
• Chamois	6
• Cerfs Sika	5
• Cerfs élaphe	11
• Chevreuil	1
• Chèvres naines	15
• Sangliers	16
• Lynx	1
• Renards roux	2
• Ratons laveurs	2
• Marmottes	6
• Blaireau	1
• Chouettes harfangs	2
• Chouette hulotte	1
• Perdrix	1
• Faisan doré	3
• Boa constrictor	1
• Serpent ratier américain	1
• Couleuvres des blés	2

Le parc zoologique fonctionne de manière très satisfaisante et la détention des animaux est correcte. Il s'agit essentiellement de nombreux jeunes animaux, qui sont actuellement visibles.

L'assemblée remercie le président et le gardien d'animaux pour leurs rapports et approuve ceux-ci par applaudissements.

4. Rapport du trésorier

Le trésorier, le Dr Claus Hysek, peut annoncer que, pour la première fois depuis longtemps, les actifs ont à nouveau augmenté durant l'année écoulée, à savoir de

CHF 577'488.39 à 619'631.64. Les passifs ont également augmenté de la même manière.

Cependant, les comptes 2010 de l'association du parc zoologique clôturent avec une petite perte de CHF 1'624.00.

Par rapport à l'année précédente, les dons extraordinaires ont de nouveau été un peu plus élevés. Le total des dons et des cotisations se situe toutefois comme précédemment dans la moyenne.

Une perte de CHF 14'700.60 avait été enregistrée durant l'année 2009. L'année 2010 se clôt avec une perte de CHF 1'624.00. Durant l'année écoulée, les recettes se sont montées à CHF 190'761.50, les dépenses à CHF 192'385.50.

Les frais de personnel sont pratiquement entièrement couverts par la subvention de la ville de Bienne.

Les détails des comptes ainsi que le bilan et la liste des donateurs sont à disposition, chacun peut les consulter.

5. Rapport des contrôleurs des comptes

Le rapport des contrôleurs des comptes, signé par M. Ruedi Habegger et Mme Edith Grob, est remis et lu par Ruedi Habegger.

Les rapports du trésorier et des contrôleurs des comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge est ainsi accordée au trésorier et au comité.

6. Cotisation 2011

La cotisation n'est pas modifiée et reste, comme l'année passée, à CHF 20.00 par membre. Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

7. Budget 2011

Le caissier présente le budget 2011, proche des comptes de l'année écoulée. Malgré l'augmentation de la subvention de la ville, qui a pris effet en 2009, une perte est prévue. La perte budgétée s'élève à CHF 14'100.00, avec des recettes de CHF 175'000.00 et des dépenses de CHF 189'100.00.

Le budget est approuvé par les membres présents.

8. Information sur la construction de la volière

Le président informe que, pour des raisons de coûts, le projet initial a dû être modifié. La nouvelle volière sera maintenant rectangulaire et non ronde.

La demande de construction a été soumise le 9 juin et les dossiers établis le 15 juin. Ils présentent les plans et vues de la nouvelle volière.

La volière laissera passer beaucoup de lumière. Les blocs erratiques qui se trouvent à cet endroit resteront en place et seront intégrés à la nouvelle installation.

Il espère que le permis de construire sera accordé rapidement et qu'il sera possible de lancer les travaux de construction vers la fin de l'année 2011.

Beaucoup de dons en nature ont été promis, entre autres par exemple par les firmes Hurni et Sabag, les entreprises de construction Stellter et Habegger ainsi que par le bureau d'architecture Gschwend.

Le devis se monte à CHF 280'000.00

9. Propositions des membres

Aucune proposition n'est parvenue dans les délais.

10. Divers

Le président signale que le nouveau site Internet a été mis en ligne depuis quelques semaines. Hans-Peter Schlegel a fait du très bon travail.

Mme Rosmarie Jost remercie le gardien d'animaux et tous ceux qui travaillent dans le parc pour leur excellent travail. Le parc est en très bon état et elle s'y rend chaque vendredi avec les enfants.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation à l'assemblée générale et de leur fidélité, ainsi que de leur intérêt pour le parc zoologique, puis clôt la séance.

Clôture de la séance: 20.40 heures.

Le rédacteur du procès-verbal:

Le secrétaire

Rolf Iseli